

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Avis concernant le dépôt des candidatures aux places de membre de l'Ecole française de Rome, au titre de l'année 2010-2011

NOR : ESRH0926249V

L'Ecole française de Rome est un établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle a son siège à Rome. Elle a pour mission de développer la recherche et la formation à la recherche sur toutes les civilisations qui se sont succédées en Italie ou dont Rome a été le centre de rayonnement, de la préhistoire à nos jours.

L'Ecole française de Rome accueille chaque année des membres qui se consacrent à des travaux de recherche scientifique dans les domaines relevant de l'établissement répartis en trois sections : l'antiquité, le moyen âge et les époques moderne et contemporaine.

Les candidats aux postes de membre doivent être :

- soit professeur agrégé de l'enseignement du second degré, titulaire du diplôme d'études approfondies ou de master ;
- soit titulaire du diplôme d'archiviste-paléographe ;
- soit titulaire d'un doctorat ;
- soit justifier de titres universitaires ou scientifiques jugés équivalents par la commission d'admission.

Aucun candidat ne peut faire acte de candidature plus de trois fois.

Les nominations sont prononcées pour une durée d'une année à compter du 1^{er} septembre 2010. Elles peuvent être renouvelées pour une deuxième et, éventuellement, pour une troisième année consécutive. Des membres étrangers peuvent être admis dans les mêmes conditions qu'un membre de nationalité française pour une durée d'un an renouvelable une fois.

Les membres non fonctionnaires perçoivent le traitement en vigueur pour un professeur agrégé de classe normale au 1^{er} échelon (indice brut 427). Les membres fonctionnaires dont l'indice de rémunération en métropole est supérieur à la rémunération de base ci-dessus précisée reçoivent le traitement correspondant à leur indice dans leur corps d'origine, sans pouvoir dépasser l'indice brut 590. Ces derniers sont placés en position de détachement. En outre, les membres perçoivent une indemnité de résidence, une indemnité d'établissement lors de leur première nomination, et des majorations familiales s'il y a lieu.

Pour l'année 2010-2011, dix-huit postes de membres de l'Ecole française de Rome seront vacants ou susceptibles d'être vacants, répartis comme suit :

- section Antiquité : 7 ;
- section Moyen Age : 5 ;
- section époque moderne et contemporaine, sciences sociales : 6 (cette année, un poste sera vacant en sciences sociales).

Toutefois, cette répartition pourra être modifiée sur proposition du conseil scientifique au vu de la liste des candidats établie par la commission d'admission.

Les candidatures doivent être envoyées dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au *Journal officiel* de la République française (le cachet de la poste faisant foi). Les dossiers envoyés hors délai seront retournés aux candidats.

Le dossier complet de candidature est à adresser en version papier au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, direction générale des ressources humaines, service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche, sous-direction des études de gestion prévisionnelle, statutaires et des affaires communes, bureau des affaires communes, de la contractualisation et des études (bureau DGRH A1-3), 72, rue Regnault, 75243 Paris cedex 13, et doit comprendre les pièces suivantes :

1. Dossier administratif ;
 - a) Une demande d'admission (cf. modèle annexé) ;

b 1) Pour tous les fonctionnaires, un certificat délivré par l'autorité hiérarchique indiquant la situation administrative actuelle (catégorie, échelon) et une copie de leur dernier arrêté d'avancement ;

b 2) Pour les fonctionnaires titulaires de l'enseignement supérieur, les documents prévus en b 1 et un avis favorable au détachement éventuel du candidat pour une année, signé par le président ou directeur de l'établissement d'origine, accompagné de l'avis conforme du conseil d'administration dudit établissement ;

b 3) Pour les contractuels de droit public titulaires d'un doctorat éventuellement mis à disposition contre reversement de salaire à leur établissement, les documents prévus en b 1 et un avis favorable à la mise à disposition du candidat pour une année ;

b 4) Pour les non-fonctionnaires, une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport...), un extrait du casier judiciaire et un certificat médical constatant que le candidat n'est atteint d'aucune maladie ou infirmité le mettant dans l'impossibilité d'occuper la place demandée ;

c) Pour les candidats mariés, copies correspondantes du livret de famille ; pour les candidats liés par un pacte civil de solidarité, un justificatif de situation ;

d) Une copie des diplômes obtenus ;

Tous renseignements sur le dossier administratif peuvent être demandés au bureau DGRH A1-3, Any Brahim (téléphone : 01-55-55-46-48 ; courriel : any.brahim@education.gouv.fr).

2. Dossier scientifique :

e) Un *curriculum vitae* complet ;

f) Un projet de recherche pour la durée du séjour demandé (une, deux ou trois années). Ce projet doit être saisi en interligne simple, imprimé recto verso et ne dépassant pas 10 pages à 2 500 signes chacune ;

g) Un résumé du projet de deux pages maximum ;

h) Deux rapports (seulement deux) de personnalités scientifiques ;

i) Une photocopie du rapport de thèse pour les docteurs, portant les signatures des membres du jury.

Seront adressés également au directeur de l'Ecole française de Rome, Palazzo Farnese, Piazza Farnese 67, 00186 Roma (Italie) :

– la demande d'admission (pièce a) ;

– l'ensemble du dossier scientifique (pièces e, f, g, h, i).

Pour les pièces a, e, f, g : envoi par courriel (direction@efrome.it).

Pour les pièces h et i : envoi par fax (0039 06 687 48 34).

Le dossier doit être visé par la direction de l'école doctorale à laquelle appartient le candidat.

A N N E X E

DEMANDE D'ADMISSION COMME MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME 2010-2011

Nom (en caractères d'imprimerie) :

Prénoms :

Date de naissance :

Nationalité :

Situation de famille :

célibataire – marié(e) – divorcé(e) – veuf(ve) – pacte civil de solidarité [*]

Adresse personnelle :

Courriel :

Téléphone :

– professionnel :

– personnel :

– portable :

Situation administrative (pour les fonctionnaires et les contractuels de droit public titulaires) :

Pour les allocataires-moniteurs normaliens, attachés temporaires d'enseignement et de recherche et assimilés, préciser le nombre d'année déjà passée dans ces fonctions :

Pour les maîtres de conférences, préciser l'ancienneté dans les fonctions :

Titres universitaires (études poursuivies, diplômes obtenus) [**]

Stage d'agrégation (le cas échéant) effectué ou en cours (préciser les dates)

Sujet de thèse de doctorat et, éventuellement, date de soutenance

Je soussigné,

ai l'honneur de solliciter mon admission à l'Ecole française de Rome en qualité de membre pour la section [*]

Antiquité :

Moyen Age :

Epoque moderne et époque contemporaine - sciences sociales :

Fait à, le

Signature

[*] Barrer les mentions inutiles.

[**] Indiquer les années d'obtention des diplômes et de réussite aux concours